

À partir de **560 €** par personne --- minimum 15 - maximum 22

*(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)*

**Ce mini voyage est un pied de nez au grand sud de la France, car la côte d'Opale qui va du Tréport à la frontière Belge offre de très beaux paysages tout en rondeur aux lumières apaisantes. Les sites protégés des deux caps vous surprendront. Quant à Calais cette ville du nord de la France vous ravira. Bruges, la Venise du nord, joyaux de l'architecture flamande est sans égal par sa beauté, dépaysement assuré.**

**Points forts :** Le cap Gris Nez et son panorama exceptionnel sur le détroit avec vues sur les côtes anglaises, Calais et ses 6 bourgeois, Bruges, avec ses rues moyenâgeuses sera le cloud de ce voyage.

#### Jour 1 – Lundi 8 avril 2024 : – CAP GRIS NEZ - CAP BLANC NEZ - CALAIS - BRUGES :



Prise en charge en autocar Grand Tourisme du groupe en milieu de matinée à Boulogne sur mer. Route en direction des Caps et découverte du grand site des 2 Caps. Surplombant la mer, face à l'Angleterre, il a obtenu le label de plus grand site de France. Le Cap Gris nez et Blanc Nez sont entourés de villages de pêcheurs aux traditions maritimes vivaces. Poursuite en direction de Calais. Petit tour d'orientation durant lequel vous pourrez admirer le Beffroi, l'hôtel de ville de style néo-Flamand, et la statue des 6

bourgeois, œuvre de Rodin. Déjeuner au restaurant. Route vers Bruges, installation à l'hôtel, dîner et logement.

#### Jour 2 – Mardi 9 avril 2024 : BRUGES « VENISE DU NORD »

Petit-déjeuner et départ en début de matinée en autocar en direction de la découverte de Bruges : surnommée la "Venise du Nord" avec ses canaux. Visite guidée du centre historique, de la Grand'Place jusqu'au Béguinage, le long des canaux, des églises et musées célèbres... Déjeuner au restaurant. En début d'après-midi, balade sur les canaux, l'idéal pour découvrir Bruges presque entièrement entourée de canaux qui quadrillent le cœur historique. Temps libre. En fin d'après-midi transfert à la gare de Lille.



## PRIX DU SEJOUR

**Prix par personne** (hors accompagnateur) : **650 €** de 15 à 19 --- **560 €** à partir de 20 participants

*Ces prix sont calculés à la date du 31 août 2023. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisibles à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.*

### Ce prix comprend :

- ✚ La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 2, hors boissons, sauf café aux déjeuners.
- ✚ L'hébergement, en chambre double à Bruges, hôtel\*\*\* (normes locales), base chambre double à partager
- ✚ Les visites, service et entrées mentionnés au programme
- ✚ Les services d'un guide francophone pendant toute la durée du séjour
- ✚ Les services et taxes locales
- ✚ Le transport en autocar de grand tourisme sur place
- ✚ L'assurance assistance-rapatriement avec garanties assistance covid
- ✚ L'assistance et l'accompagnement par un animateur ATC au départ de Paris
- ✚ Les pourboires usuels

### Le prix ne comprend pas :

- ✚ Le supplément chambre individuelle : **65 €** par personne
- ✚ Le transport aller France >> Boulogne sur mer, et retour Lille >> France
- ✚ Les visites non prévues, les extras et toutes dépenses d'ordre personnel
- ✚ Le port des bagages
- ✚ L'assurance couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages avec garantie covid : 3% personne du prix total du voyage (minimum 10% par personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.
- ✚ L'adhésion annuelle pour 2024 : 35 € pour les cheminots (actifs, ayants droits, retraités...). Pour les autres catégories d'adhérents : 39 €, plus 5 € pour frais de dossier (perçus à chaque voyage ou séjour).



**Bruges**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garantie covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages au moment de l'inscription, l'assistance médicale liée aux risques covid au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

## Transports

Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage, conformément à l'article L211-10 du code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, avec les informations sur les heures de départ, des correspondances et d'arrivée. Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire. Elles peuvent augmenter sans préavis.

## Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »)

## Nombre de participants :

Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

## Personne à mobilité réduite :

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...) De façon générales, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

## Formalités :

Concernant les conditions de POLICE et de SANTE, les voyageurs doivent consulter avant leur date de départ les sites internet suivants pour vérifier les formalités administratives et sanitaires à accomplir pour chacun des pays où ils se rendent, y compris en cas d'escale ou de transit.

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- <http://www.sante.gouv.fr>

Il vous appartiendra de vous conformer aux formalités. En cas de refus d'entrée sur le territoire pour non-conformité. ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont à la charge exclusive des voyageurs. Les non ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination. Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets, bons d'échange, réservations, etc...) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité et sur leur visa.

## Formalités de police :

Formalités de police pour les ressortissants français : carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Vous voudrez bien nous envoyer, dès réception de votre contrat d'inscription, la photocopie de la 2<sup>ème</sup> double page de votre passeport.

**Santé :** Les Français doivent être munis d'une **carte européenne d'assurance maladie**, à demander à leur caisse locale au moins 15 jours avant le départ. Pour plus d'informations, consultez le site de [l'Assurance maladie](#) en ligne.

Les voyages entre la France et les pays étrangers sont possibles selon les modalités qui varient en fonction de la situation sanitaire des pays tiers et de la vaccination des voyageurs. Les formalités pouvant changer fréquemment, nous vous invitons à consulter avant de réserver, et ensuite régulièrement, les sites web suivants avant le départ : <http://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

## Règlement :

Acompte à l'inscription >>> **30 %** du montant total du voyage par personne – (possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire ou par chèque

Solde >> **1 mois avant le départ sans rappel de notre part.**

## Conditions particulières de vente

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

## Où et comment vous inscrire :

– **à la Section Ile de France** >> soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris, soit sur rendez-vous (44 rue Louis Blanc – 75010 Paris), du mardi au jeudi (9h à 12h30) sauf férié.

– **par Courriel** : [atc-idf@atc-routesdumonde.com](mailto:atc-idf@atc-routesdumonde.com) ou [boutique-atc@atc-routesdumonde.com](mailto:boutique-atc@atc-routesdumonde.com) ou dans une autre section (voir adresses sur notre brochure annuelle).

– **par Internet**, sur le site : [www.atc-routesdumonde.com](http://www.atc-routesdumonde.com)